Garderie périscolaire

La garderie est ouverte aux enfants inscrits sur le registre de l’école de la commune. Elle fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 19h.

Inscriptions

Afin que votre puisse fréquenter la garderie, il faut procéder à une inscription obligatoire. Aucune inscription ne peut être prise par téléphone. La demande devra se faire à la Mairie. Lors de l’inscription, une fiche d’inscription sera remplie par les familles.

La réinscription est obligatoire chaque année. A cet effet, une fiche de réinscription comportant tous les renseignements nécessaires est envoyée en fin d’année scolaire.

Réservations

Pour la bonne gestion du service garderie, les réservations seront mensuelles.

Les réservations se feront sur le portail BL ENFANCE durant la semaine précédant le mois de fréquentation.

Tout enfant ne sera accepté à la garderie que si sa réservation est faite au préalable.

Les réservations pourront se faire également exceptionnellement auprès de la responsable de la garderie ou en Mairie 48 heures à l’avance.

Les modifications de réservations doivent obligatoirement être effectuées via le portail BL ENFANCE au plus tard 2 jours ouvrés avant le jour d’effet de la modification et avant 9 heures,

En cas d’absence non prévue de l’enfant, afin de permettre une parfaite surveillance au niveau de la présence des enfants, les parents devront obligatoirement prévenir la Mairie.

Coordonnées

4 rue Montguichet
95850

Mareil-en-France
07 63 17 53 28
Infos pratiques

Agents d’animation :

- Nathalie CUSTODIO: Directrice
- Christel SEGURA : Animatrice
- Marie COULON : Animatrice

Contact

Responsable des inscriptions et du règlement directement à Garderie : Nathalie CUSTODIO

Liens utiles
Règlement de la garderie